

Lettre d'information n°15

Janvier 2017

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27/11/2016

Présence : 340 présents et représentés, le quorum est donc largement atteint.

Rapport d'Activité : voté à l'unanimité

- Participation au groupe d'études juridiques.
- Participation au financement participatif.
- Recours gracieux contre DUP Corbeville.
- Saisine de la CNDP et courriers aux ministres concernés.
- Pétition Européenne (recours devant le Parlement Européen).
- Avis dans les enquêtes publiques (CDT Sud 2^{ème} version ; ligne 18 métro).
- Protection de la récolte Vandame contre les fouilles préventives Inrap.
- Protection de la ZPNAF (aide à Terre & Cité).
- Participation à l'activité de Terre et Cité.
- Participation à la COSTIF (cahier d'acteurs pour la CNDP sur Gonesse ; soutien au convoi de NDDL lors de la COP 21).
- Projection du film sur la permaculture du Bec Hellouin.
- Participation à la recherche sur la carte des sols.
- Rencontres d'étudiants Master PP et stratégies de l'environnement,
- Lettres d'info n°11, 12 et 13.

Bilan Financier :

- L'AG approuve les comptes (bilan et compte d'exploitation) de l'exercice clos le 31/08/2016 qui se solde par un résultat de 2.475 €, vote à l'unanimité.

A noter un bel effort de toutes et tous pour nous transmettre les bonnes adresses mails. Ceci a permis de réduire les frais postaux cette année de 40% et apparaîtra dans le prochain bilan.

- L'AG décide d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau, à l'unanimité.
- L'AG approuve le budget prévisionnel 2016-2017 à l'unanimité.
- L'AG donne quitus aux gérants à l'unanimité.
- L'AG mandate à l'unanimité les gérants pour s'engager dans une mission exploratoire sur la construction du projet qui pourrait émerger sur les terres de la Petite Minière.

Conseil de Gérance :

Les gérants Laurent Sainte Fare Garnot et Alain Lartigue sont reconduits dans leurs fonctions.

La démission de M.P. Digard est enregistrée.

Remerciements particuliers à Ph. Alliaume pour son aide dans la gestion des listes des associés, ainsi que dans celle du site ; ainsi qu'à F. Ordener et Ch. Loizillon pour l'aide à la mise sous enveloppe des convocations pour l'AG.

Admissions, acquisitions, cessions : tous les mouvements sont adoptés à l'unanimité. (13 parts acquises dont 9 par transfert, 10 parts cédées, 1 part supprimée, avec 3 nouveaux associés, 4 nouvelles parts).

Actualités du Plateau :

- Consommation des terres agricoles :

Dès novembre 2014 et la première enquête publique sur le CDT Sud, Terres Fertiles dénonçait l'aberration d'avoir à consommer de nouvelles terres pour stocker le ruissellement des zones construites sur des terres agricoles ! Ces bassins sont en cours de réalisation dans les 2 ZAC. Les photos de ces énormes bassins ont été montrées à l'AG. On évalue à au moins 20 ha les terres cultivées qui seront consommées à cette fin et donc retirées à l'agriculture.

- Métro ligne 18 :

A propos de la pétition (mars 2015- avril 2016) et de l'enquête publique (mars 2016), rappelons les positions de Terres Fertiles : Opposition totale au principe même d'un métro sur le Plateau (ligne 18). en raison de son inadéquation avec les besoins des habitants du territoire, de sa surcapacité et donc une rentabilité insuffisante (crainte même par le Stif, le cercle des transports et le Commissariat Général à l'Investissement) qui ne pourront que conduire à une urbanisation renforcée du Plateau et donc constitue une menace lourde pour l'activité agricole du Plateau.

Il existe une seule véritable alternative, d'ailleurs beaucoup moins onéreuse : le prolongement du futur Tram-train Evry-Massy-Versailles jusqu'à St Quentin en Yvelines (SQY), nécessitant des travaux mais bien moindres (1/10^{ème} du coût de la ligne 18) dont l'intérêt consiste en une bonne desserte également pour les habitants de la vallée tout comme pour celles et ceux qui se rendent pour travailler de SQY à Jouy, Bièvres, etc... Il convient de tenir compte également de la desserte du plateau par TCSP depuis Montigny ou Massy.

Il y a enfin nécessité de transports complémentaires : Lignes Bus Nord-Sud, et téléphérique projet Les Ulis-Orsay-Plateau (en épargnant les franges boisées).

- Financement Participatif :

L'appel « 10 € pour le Plateau de Saclay » a permis de recueillir une somme suffisante. Terres Fertiles adresse un énorme merci aux contributeurs/trices à cette cagnotte. L'argent rassemblé a permis d'initier des actions juridiques (locales et surtout Européennes) de très bon niveau, bien construites et espérons-le efficaces.

Cet élan collectif (cf. rapport d'activité) rassemble toutes les associations très impliquées pour la défense du Plateau et fermement opposées tant au déplacement d'écoles bien implantées là où elles se trouvent actuellement (à l'exemple de l'INRA de Plaisir Grignon) qu'à l'urbanisation annoncée créant une nouvelle ville. Il s'agit de l'Amap Les Jardins de Cérès, les Amis de la Vallée de la Bièvre (AVB), CAS Orsay, le collectif citoyen Moulon 2020, Jouy Ecologie, l'Union des Associations pour la Sauvegarde du Plateau de Saclay (UASPS), Terres Fertiles).

A ce noyau d'autres associations d'envergure départementale (Essonne Nature Environnement, ENE), régionale (France Nature Environnement Ile de France) et nationale (France Nature Environnement), ont apporté leur soutien, soulignant ainsi l'importance des enjeux, en face du dédain affiché par l'Etat à l'égard des réglementations à respecter sur le Plateau d'autant plus attentivement dans un contexte de réchauffement climatique et de période post COP 21.

- Recours contentieux contre la DUP Corbeville :

Il a été déposé par les AVB et l'UASPS au nom de tous les membres du groupe d'études juridiques. Ce recours reçoit également le soutien d'ENE.

- Recours contre la prolongation de la DUP d'élargissement du CD 36 :

Dernièrement Terres Fertiles a déposé également avec l'Amap Jardins de Cérès, les Amis du Grand Parc de Versailles, ENE et l'UASPS, un recours contre cette DUP qui a donné lieu à expropriation d'une partie de nos parcelles.

- Un site interassociatif dédié a été créé : « Saclay Citoyen » sur lequel vous trouverez des informations sur les actions en cours ainsi qu'une vidéo : "Faites labour, pas le béton" sur nos combats pour le plateau de Saclay, réalisée par Estelle Brattesani. Site de Saclay Citoyen : <http://saclaycitoyen.jimdo.com/>

Exposé-débat avec E. Vaudour (enseignante-chercheure Agroparistech) :

Le thème choisi était la construction d'une carte des sols réalisée sur la Plaine de Versailles et l'intérêt d'une carte des sols sur le Plateau de Saclay.

Des interviews par des chercheurs ces derniers mois (Tensions de l'Agriurbain, C. Mattoug, ENSP ; Propriétés des sols du Plateau de Saclay, INRA UMR EGC) ont rejoint notre intérêt pour une cartographie des sols du Plateau de Saclay.

En effet une connaissance à la parcelle de la composition des sols est un atout énorme pour la culture biologique. Elle est aussi très utile pour l'agriculture conventionnelle en permettant de n'ajouter que la quantité nécessaire d'intrants. Enfin elle permet de recycler au mieux les bio-déchets ou les digestats de méthanisation lorsqu'ils sont produits à proximité.

Une telle cartographie pourrait être réalisée dans une articulation utile recherche-agriculture sur le Plateau.

Pour Terres Fertiles, promouvant l'évolution de l'agriculture vers le bio et donc des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la santé (tant des agriculteurs que des habitants ou consomm'acteurs), tous ces éléments amènent à soutenir une telle réalisation.

C'est pourquoi il est apparu fécond d'entendre une chercheuse ayant travaillé sur une cartographie des sols dans la Plaine de Versailles, territoire ayant certaines analogies avec le Plateau de Saclay.

E. Vaudour (enseignante-chercheure Agroparistech) est venue nous exposer une recherche sur ce sujet qui s'y est déroulée.

Des points principaux de son exposé précis, et détaillé, on peut retenir les éléments suivants :

La cartographie des sols vise 2 objectifs : l'évaluation des effets des pratiques agricoles des écosystèmes et la valorisation de la fonction organique des déchets.

La Plaine de Versailles est un territoire d'agriculture périurbaine avec peu d'élevage (sauf les chevaux). Dans des zones céréalières de culture conventionnelle, les sols sont appauvris en fond organique.

Le recyclage des déchets a son importance pour augmenter la teneur en carbone organique (Corg) des sols.

Mais pour cela il faut connaître la teneur initiale en Corg qui peut varier selon les zones afin de définir les approvisionnements.

La teneur initiale est définie par des méthodes de mesure employant la réflectance des sols qui résulte de propriétés du sol (Corg, calcaire, fer, azote, humidité, etc..).

Ces mesures sont réalisées au sol par prélèvements, mais aussi par drone, avion, satellite.

Les zones céréalières dont les sols sont appauvris en fond organique peuvent être enrichies :

- par les déchets organiques des zones urbaines voisines fournissant azote, phosphore et potassium dans les sols.
- par des digestats de méthanisation ou des bio-déchets, en assurant une surveillance éco-toxicologique.

Les résultats obtenus par la cartographie vont permettre de définir :

- la nature des amendants ou fertilisants utiles en fonction des caractéristiques identifiées des différentes zones de sols.
- les périmètres précis des lieux à améliorer et la quantité adaptée pour chaque zone.

Savoir quoi mettre, combien et où, concourt à un triple bénéfice économique pour l'agriculteur bio : améliorer le rendement de ses récoltes, renforcer durablement la qualité des sols et ne dépenser que le strict nécessaire.

Pour l'agriculteur en conventionnel s'ajoutent les avantages sanitaires en réduisant au mieux les dangers pour la santé des habitants et pour lui-même (les pesticides sont maintenant identifiés comme cause de maladie professionnelles chez les agriculteurs), et enfin le bénéfice écologique puisqu'il y a moins de risque de surdosage de produits impactant les ressources en eau et la biodiversité (à commencer par les abeilles).

L'exposé a été suivi de questions des associés, d'autant plus intéressantes que certains étaient eux-mêmes chercheurs en agronomie. Menée à proximité du Plateau de Saclay, et sur une zone assez voisine dans ses caractéristiques, et ayant montré son utilité pour l'agriculture locale, cette recherche sur une cartographie des sols est apparue très intéressante à connaître pour tous les participants à l'AG et leur a donné envie d'en promouvoir une similaire sur le Plateau de Saclay.

L'année 2016 pour les EARL Vandame et Modica

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Amap Les Jardins de Cérès qui vient de se tenir, il est habituel que les producteurs donnent des informations sur le déroulement de l'année écoulée.

Il est certainement intéressant pour vous de connaître le bilan des deux exploitations agricoles qui exploitent les parcelles de Terres Fertiles.

L'année 2016 a été particulièrement éprouvante pour Emmanuel Vandame et Cristiana Vandame-Modica tant pour la partie cultivée en conventionnel que pour la partie cultivée en bio.

Les mois d'avril, mai, juin combinant température trop basse, luminosité faible et excès d'humidité ont nui au bon développement des semences.

Les rendements ont été de 50% du niveau attendu en conventionnel, et pour le bio jusqu'à 3 fois moins pour certaines cultures.

Mais ce n'est pas uniquement le rendement qui a été réduit et donc pas seulement le volume de grains à vendre qui a été diminué, c'est aussi la qualité du grain, principalement pour le blé.

Lorsque la qualité du grain est détériorée, le blé ne peut plus être vendu pour la consommation humaine mais est alors réorienté pour la consommation animale, bien sûr vendue moins cher.

C'est donc double peine : diminution du nombre de tonnes produites et diminution du prix de vente à la tonne.

Pour la première fois depuis 20 ans Manu et Cristiana se retrouvent dans l'impossibilité de régler toutes leurs créances et ont dû demander à repousser certaines annuités, ce que malheureusement la banque ne leur a pas accordé autant qu'ils auraient souhaité.

Pour ne pas couler en 2017 il faut impérativement que ne se reproduise pas cette année l'enchaînement de circonstances défavorables qui les a impactés en 2016.

Une bonne nouvelle quand même le succès, parfaitement mérité, du « Fournil », où sont fabriqués et cuits les délicieux pains, brioches et succulents biscuits réalisés avec leur propre farine bio. C'est l'exemple parfait du circuit-court : les grains ont effectué moins d'1 km avant d'arriver à la meule. Il apporte à tous les habitants de Villiers la possibilité de trouver du pain bio près de chez eux à un prix très compétitif, et fournit quelques restaurations collectives avoisinantes. En plus le « Fournil » ouvert par eux depuis 5 ans 1/2, qui cuit leur production au bois, a permis de créer 3 emplois (3 boulangers et 1 livreur).

Une année 2016 qui fut donc calamiteuse pour eux comme pour toute la profession agricole, mais on peut faire confiance à l'énergie de Manu et Cristiana pour ne pas baisser les bras et trouver comment rebondir en 2017 à partir de nouveaux projets.

Derniers évènements

- Le groupe Saclay Citoyen (dont fait partie Terres Fertiles) demande au gouvernement un moratoire dans les aménagements du Plateau en attendant l'issue des recours effectués par les associations contre les infractions commises par l'Etat dans l'urbanisation du plateau de Saclay (cluster Paris Saclay équivalent à une nouvelle ville).

Une pétition de soutien a été créée, si vous ne l'avez pas déjà signée, voici le lien :

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/stop-beton-terres-agricoles-plateau-1251.html>

- Le groupe Saclay Citoyen vient également d'organiser une visite du Plateau, en car, pour des journalistes intéressés par « l'envers du décor » du cluster, en commençant par l'activité agricole existante, mais aussi pour constater les dégâts irréversibles commis par la bétonisation, et ceux encore à venir dont nous espérons obtenir l'arrêt.

A l'issue de la visite nous avons eu l'honneur que la conférence de presse donnant l'occasion d'un bel échange de 2 h avec les journalistes se tienne en la présence du Président de France Nature Environnement (M. Denez L'Hostis) ainsi que de la Présidente de France Nature Environnement Ile de France (Mme D. Duval).

Nous les remercions du soutien qu'ils accordent ainsi à l'action du collectif, et de leur implication dans les recours lancés pour défendre le Plateau et ses terres agricoles.

- En raison du désaccord important et croissant avec les positions de l'association Terre et Cité, principalement à l'égard du cluster et à l'égard du métro ligne 18, il est apparu à la gérance impossible de continuer d'adhérer à cette association sous peine de nous retrouver en contradiction avec nos propres objectifs.

Une lettre adressée au président de Terre et Cité exprime en détail les motifs du désaccord. Tout membre de Terres Fertiles qui souhaite en prendre connaissance la recevra par mail sur simple demande à la gérance. Qu'elle est loin la période de 2010 où Terres Fertiles et Terre et Cité rédigeaient ensemble (avec d'autres associations) un cahier d'acteur s'opposant à tout métro sur le Plateau lors de la Commission Nationale de Débat Public sur le Grand Paris !